

■ environnement

## Pas de centre de stockage des déchets à Barbossi

Le dossier avait fait frémir, d'effroi autant que de rage, nombre de Mandolociens. Plus de peur que de mal – si mal il y avait eu, tant la question de la gestion des déchets est vitale pour un département trop occupé à ne pas trouver de solution au manque d'infrastructures en la matière – : la cité du mimosa n'accueillera pas les poubelles des Alpes-Maritimes.

En mars 2005, *Nice-Matin* révélait le projet d'implanter sur le Domaine de Barbossi un centre de stockage de déchets ultimes (CSDU). Cette annonce déclenchait une vive opposition des associations de défense de l'environnement, des élus locaux et des riverains. Le couperet est finalement tombé ce mois-ci.

### “ Les espaces naturels remarquables exclus ”

Il a pris la forme d'une missive envoyée au maire de Mandelieu par le président du département, Christian Estrosi – le Conseil général est chargé de la mise en place du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés. « *Les espaces naturels remarquables au regard de la loi Littoral ont été considérés par les services de l'Etat,*



En 2005, *Nice-Matin* dévoilait l'existence d'un projet visant à installer un centre de stockage des déchets au domaine de Barbossi. Le département et la Direction départementale de l'équipement viennent de confirmer que ce projet ne pourrait se faire sur le site, classé espace naturel remarquable. (Photo A.B.-J.)

*comme des facteurs d'exclusion* », indique M. Estrosi. Or, le Domaine de Barbossi est classé, par la loi Littoral, en espace remarquable naturel. Le syllogisme est évident. « *Ces arguments sont irréfutables, se réjouit le maire. Depuis l'annonce de*

*ce projet, les avocats de la commune cherchaient des moyens légaux d'empêcher cette installation* ».

Ravi de la nouvelle, Henri Leroy ne s'est pas privé de la partager avec les Mandolociens. Et leur a concomitamment appris qu'un autre

site était susceptible d'accueillir ce CSDU : les “ Œufs de Bouc », en bordure de la route des trois Termes, dans l'Estérel. Pas de mauvaise surprise : l'endroit est également classé site naturel remarquable.

**AU. G.**